



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
CHARGE DES TRANSPORTS

Paris, le 9 avril 2019
N°1154

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du contrat stratégique de la filière ferroviaire

Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, **Henri Poupart-Lafarge**, président du Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire, et **Louis Nègre**, vice-président du CSF ferroviaire, ont signé aujourd'hui le contrat de filière ferroviaire, en présence des Régions de France et des organisations syndicales.

A travers ce contrat, c'est toute la filière industrielle ferroviaire qui s'engage sur 13 actions prioritaires autour de 5 axes :

- **recherche et innovation** : développement de technologies de trains décarbonés (train à hydrogène ainsi que train à batterie) et de trains autonomes ;
- **numérique** : déploiement d'une plateforme numérique de filière pour accélérer la numérisation des PMI ;
- **international** : projet pilote « Compétitivité Accompagnement Rail Emploi » (CARE), en Hauts-de-France, d'accompagnement des PME ferroviaires pour améliorer leurs performances, qui pourra ensuite être étendu sur l'ensemble du territoire national ;
- **compétences** : gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) permettant de faire évoluer les compétences des salariés pour accompagner les projets majeurs de la filière ;
- **transformation industrielle du réseau ferré national** : modernisation du réseau ferré national, qui constitue la pierre angulaire du système ferroviaire français et de la filière industrielle qui s'y rattache, avec une volonté commune de travailler pour renforcer la compétitivité du mode ferroviaire français et préparer son avenir.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Les Français comptent sur le ferroviaire pour se déplacer de façon sûre, respectueuse de l'environnement, fiable et à un coût raisonnable. Pour répondre à ces attentes, nous avons besoin d'une industrie ferroviaire compétitive et innovante. C'est tout le sens des projets stratégiques de ce contrat de filière, qui ont le plein soutien de l'Etat, en particulier le programme visant l'amélioration des performances industrielles et de la compétitivité des PME du secteur. Une industrie ferroviaire compétitive, c'est aussi synonyme de développement de l'emploi dans nos territoires, car le ferroviaire est une industrie d'avenir* ».



Elisabeth Borne a déclaré : « *Le transport ferroviaire doit jouer tout son rôle dans la profonde transformation de la politique de mobilité que nous menons. Pour cela, il doit disposer à la fois d'un réseau de bon niveau, d'une offre de service adaptée à la demande, et d'une industrie performante. Ce contrat de filière porte des ambitions fortes pour y parvenir, que ce soit par l'importance accordée à la recherche et au développement, à la transition énergétique ou encore à la modernisation des infrastructures* ».

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Nous avons la chance d'avoir en France des entreprises et des organismes de recherche à la pointe de la technologie ferroviaire. Cet atout nous permet de nous engager au côté de la filière sur des projets sur le train autonome, la propulsion hydrogène ou les batteries électriques. Ces projets sont essentiels pour réussir la transition écologique et énergétique car sans ferroviaire, pas de transport de masse décarboné ; ils sont également essentiels pour maintenir notre compétitivité industrielle et créer les emplois de demain.* »

Henri Poupart-Lafarge a déclaré : « *La signature de ce nouveau contrat de filière marque une étape importante pour les acteurs français du ferroviaire. Nous allons nous focaliser sur les défis de la transition écologique et les réponses à apporter, grâce à des projets fédérateurs et innovants tels que l'autonomie des trains ou encore le développement de nouveaux modes d'alimentation. Il nous permettra également de donner des perspectives et de rendre nos métiers toujours plus attractifs* ».

Contacts presse :

Cabinet d'Elisabeth Borne	01 40 81 77 57	secretariat.presse-transports@transports.gouv.fr
Cabinet d'A. Pannier-Runacher	01 53 18 44 38	presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr